

WE-CO087

½ journée
(3,30 h)

- Cas pratiques
- Support pédagogique
- Quiz d'évaluation finale

Tarif : **130 € HT**

ESSENTIEL

OBJECTIFS :

- Débattre entre professionnels des sujets qui touchent l'activité de syndic, à la lumière de la loi, de la doctrine et de la jurisprudence et valider les bonnes pratiques.

NIVEAU & PUBLIC :

Syndic, Gestionnaire
Prérequis : pratique du métier de syndic

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Vidéo projecteur, paper-board
Effectif maximum : 50

INTERVENANT(S) :

Formateur : Professionnel spécialisé en copropriété

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

 Programme accessible aux personnes en situation de handicap

PROGRAMME

I – LES NOUVEAUX PROCÉDÉS DE VOTE EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ONT-ILS UN IMPACT SUR LES TAUX DE PARTICIPATION ?

Rappel des modalités de vote de la loi ELAN
Mise en œuvre du VPC et du vote électronique
Le constat sur l'évolution de la participation
Discussion, débat. Conclusion

II – LES NOUVELLES PRÉROGATIVES CONSENTIES AU CONSEIL SYNDICAL PAR LA LOI ELAN ONT-ELLES UNE INCIDENCE SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA COPROPRIÉTÉ

Les nouvelles prérogatives (Art 21-1 à 21-5)
Incidence sur l'équilibre des rôles entre SDC, syndic et CS
Discussion, débat. Conclusion

III – L'ÉQUILIBRE ENTRE DROIT DE PROPRIÉTÉ PRIVÉE ET DROIT DE COPROPRIÉTÉ EST-IL FRAGILISÉ ?

Antagonisme entre droit privatif et indivision
Règles de protection du droit de propriété
Freins législatifs au droit de propriété privé
Prérogatives de l'AG en matière de travaux
Le contenu des 5 annexes obligatoires
Discussion, débat. Conclusion

IV – LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN COPROPRIÉTÉ : UNE URGENCE ABSOLUE AVEC QUELS MOYENS

Bref rappel de la loi Climat et résilience
Quels moyens face aux enjeux
Les préconisations de la FNAIM
Discussion, débat. Conclusion

V – LES MOYENS MIS À DISPOSITION DU PROPRIÉTAIRE POUR FAIRE RESPECTER LE RÈGLEMENT DE COPROPRIÉTÉ À SON LOCATAIRE SONT-ILS EFFICACES ?

Rappel des obligations du bailleur vis-à-vis de son locataire, de la copropriété
Différents moyens d'action en cas de troubles manifestes
Discussion, débat. Conclusion

VI – DE QUELS MOYENS DISPOSE LE SYNDIC POUR FAIRE RESPECTER LE RÈGLEMENT DE COPROPRIÉTÉ ?

Rappel : le règlement de copropriété est une convention
Rappel des obligations des copropriétaires
Les moyens d'action du syndic
Ces moyens sont-ils efficaces ?
Discussion, débat. Conclusion